

Tir Européen / Tir de précision

bench rest le règlement appliqué au BR 100 , "a la Belge"

lagaffe / il y a treize années

[bench rest le règlement appliqué au BR 100 , "a la Belge"](#)

ceux qui souhaitent le règlement complet sous format PDF (mieux présenté) m envoient une adresse @mail en mp , l envoi suivra)

**il y a eu quelques modifs minimales dans la version 5 , celle ci etant la 4
il est evident que ce sera la version 5 qui sera envoyée**

Fédération des Sociétés de Tir du Namurois asbl
sous le patronage de l'Union Royale des Sociétés de Tir de Belgique – Aile Francophone
[\[www.fstn.be\]](http://www.fstn.be)

règlement BR-100 - projet 4 (RL) 30/04/2010 - 11:23 1

Règlement BR-100 « Hunter »

1. Législation

1.1. Les armes utilisées doivent être détenues légalement, une autorisation modèle 9 ou 4 est requise (Loi 09/06/2006).

1.2. Les matchs ne peuvent se tirer que dans les installations reconnues et dûment agrémentées par les autorités administratives et sportives.

2. Information générale

2.1. Les informations, règles édictées dans le présent règlement provincial se réfèrent aux lignes directrices (pas aux règlements) de la fédération internationale de Bench Rest, section BR Hunter, l'on parle donc de l'esprit et non de la lettre !

3. Match

3.1. Un match en général rassemble 4 classes différentes :

3.1.1. Armes 22 LR

3.1.2. Armes de chasse

3.1.3. Armes de match

3.1.4. Armes militaires

3.2. Un compétiteur peut participer à une ou plusieurs classes, mais ne peut jamais tirer deux fois la même.

4. Spécifications du match 100m

4.1. Il doit y avoir un minimum de 2 compétiteurs.

4.2. Tous les tireurs d'une même série tirent dans la même classe.

4.3. Les classes seront tirées dans l'ordre :

4.3.1. Armes 22 LR

4.3.2. Armes de chasse

4.3.3. Armes de match

4.3.4. Armes militaires

4.4. Les matchs se déroulant à la distance de 100m peuvent se tirer soit dans un stand intérieur ou extérieur. Un stand, dont une partie est à l'air libre, n'est pas considéré comme un stand couvert.

5. La table ou bench

5.1. Une table de tir est construite solidement, une chaise ou un tabouret sera fourni par l'organisateur, elle pourra être utilisée aussi bien par un tireur gaucher que droitier. Toutes les tables et chaises seront identiques

=====

6. Equipement

6.1. Les armes sont obligatoirement à répétition manuelle, elles sont dans tous

Tir Européen / Tir de précision

bench rest le règlement appliqué au BR 100 , "a la Belge"

les cas chargées un coup à la fois. Sauf les armes militaires à répétition ou semi-automatiques qui pourront avoir un magasin ou un chargeur garni avec 5 coups maximum.

6.2. Les drapeaux indicateurs de vent peuvent être utilisés individuellement, chacun le sien ou les siens, ou installés par l'organisateur dans le stand (règle ISSF). Si l'organisateur installe des drapeaux indicateurs, les drapeaux personnels sont interdits. Les drapeaux doivent être placés avant que le match ne commence.

6.3. Si un ou plusieurs drapeaux gênent un concurrent, il(s) sera(ont) retiré(s) avant le début de la compétition.

6.4. Les drapeaux indicateurs de vent du type manche à air, longs fils de laine... sont interdits, par contre les systèmes typiques BR ressemblant à des girouettes sont autorisés.

6.5. Restriction potentielle : l'installation des drapeaux pourrait être interdite, certaines règles locales sont prioritaires cfr les stands militaires.

6.6. Les supports utilisables seront :

6.6.1. les carabines de toutes les catégories peuvent être déposées sur des supports non conventionnels « sac de sable » à l'avant et à l'arrière, bipied type « Harris » ou sur un trépied type Bench Rest avec le support adéquat sous le fût avant. Aucune machine, ni système qui remet en batterie, ou qui permet de remettre en batterie l'arme ne pourra être utilisé. Le support ne peut pas être attaché à la table de tir ou à la carabine. Le support du type trépied BR avant pourra être adaptable en hauteur et azimuth. Le bipied type « Harris » sera solidaire de l'arme !

6.6.2. Les béquilles de crosse ou dispositifs équivalents sont interdits dans tous les cas.

6.6.3. Les « sand bags » doivent être construits en cuir ou tissus, et remplis de sable ou d'un matériau similaire. Ils ne peuvent être attachés entre eux, ni fixés à l'arme et/ou la table de tir.

6.7. Vêtement(s) : pas de veste de tir du type ISSF, éventuellement un vêtement en coton avec renfort aux coudes

=====

7. Déroulement du match

7.1. 5 x 5 coups de match, en série de 7 minutes avec un nombre illimité d'essais dans le temps prévu par série, la cible d'essai se trouve dans le coin inférieur droit (modèle de cible GEF).

7.2. 5 coups seront tirés par cible, toutefois, s'il s'avère que les groupements sont très serrés ; il serait intéressant de changer pour chacune des séries.

8. Sécurité

8.1. L'organisateur (son représentant ou l'arbitre en charge du match) est responsable de la sécurité, et est habilité à prendre toutes les mesures jugées indispensables pour la sécurité. Les règles spécifiques applicables au club d'accueil seront présentées aux compétiteurs.

8.2. Restriction(s) locale(s) : sont appliquées généralement dans les infrastructures militaires, ou en fonction des agréments délivrés par le Gouverneur compétent.

9. Les cibles 100m

9.1. La cible officielle 100m consiste en 1 cible d'essai (partie inférieure droite) et 5 cibles de match. Un encadrement sépare les essais et les coups de match. Les modèles utilisés sont publiés par la fédération internationale de BR, dans la sous-classification « Hunter ».

9.2. Tous les coups qui sont tirés dans les zones de match doivent être enregistrés comme des coups de matchs. Toutefois, si le 1er coup d'essai

Tir Européen / Tir de précision

bench rest le règlement appliqué au BR 100 , "a la Belge"

touche une cible de match, l'arbitre annulera le coup à la condition qu'un 2e coup ne soit pas tiré.

9.3. La cible 100m a les anneaux des zones 3, 4 et 5 en noir, toutes les autres zones sont blanches avec des lignes noires. La zone centrale « 10 » a un diamètre de 12,7 mm, pour obtenir le « X » il faut que la zone « mouche » ait totalement disparu, diamètre de 1,9 mm.

9.4. Les cibles 100 m utilisées seront exclusivement le modèle présenté dans le règlement (annexe), fabrication GEF ou similaire.

9.5. Pour les détails de la cible voir le point 17.1.

10. Commandements

10.1. L'arbitre appelle les compétiteurs sur la ligne de tir 5 minutes avant le début du match. Les compétiteurs installent leur matériel : supports, carabine, drapeaux... « Attention, 5 minutes de préparation ».

10.2. Il rappelle les règles de sécurité spécifiques au club, et énonce clairement le commandement d'arrêt d'urgence des tirs : « Cessez le feu ». Si une interruption du tir est ordonnée, le chronomètre est arrêté, un temps additionnel de 3 minutes est ajouté lorsque le tir reprend.

10.3. Les 5 minutes de préparation se sont écoulées, l'arbitre annonce « Fin du temps de préparation », dans la minute qui suit, il annonce « Attention, pour une série de match de 5 coups en 7 minutes, essais compris, commencez ! ».

10.4. Le commandement est répété à chaque série jusqu'à ce que le match soit terminé.

10.5. L'arbitre annonce la dernière minute : « Attention 1 minute ».

10.6. Le match est terminé ; « Cessez le feu, déchargez, enlevez le verrou, contrôle ! ». Les armes sont contrôlées par l'arbitre avant qu'elles ne soient rangées dans la housse ou emportées vers un espace de stockage.

Dans tous les cas, le verrou ou le chargeur de l'arme sont retirés.

10.7. Le tireur ne peut pas quitter son poste de tir durant le match.

11. Pesage des armes et magnificence des optiques

11.1. Il doit être effectué avant le début du match par l'arbitre, l'arme sera donc automatiquement versée dans une catégorie.

11.2. La magnificence sera contrôlée et éventuellement « figé » en fonction de la catégorie, suggestion de mettre sur la bague de réglage un collant type carrosserie ou autre système fixant temporairement le grossissement.

12. Comptage des points

12.1. Le comptage des points est réalisé par l'arbitre responsable du match, une jauge représentative du calibre sera utilisée (avec loupe ou pas) afin d'accorder ou pas le point ou par un autre moyen du type « calque », dispositif qui permet de déterminer le coup tangent, les doublés, triplés.

12.2. Seule la partie cylindrique (impact) créée par le passage du projectile servira au jaugeage, les déchirures du papier ne doivent pas entrer en ligne de compte.

Tir Européen / Tir de précision

bench rest le règlement appliqué au BR 100 , "a la Belge"

Edité 5 fois(s). La dernière correction date de il y a treize années et a été effectuée par lagaffe.
